

VŒU de Sonia PAREUX

« POUR NE PLUS VOIR D'ENFANT DORMIR DANS LA RUE »

C'est une étude alarmante qui est publiée le jeudi 29 août 2024 veille de rentrée scolaire par la Fédération des acteurs de la solidarité et l'UNICEF. Selon des relevés menés le 19 août, 2043 enfants étaient à la rue en France, dont 80 en Centre-Val de Loire. Pour notre région, ce chiffre est en hausse de 6 % sur un an. Et parmi ces enfants sans toit, on en comptait 11 ayant moins de 3 ans.

La Convention relative aux droits de l'enfant énonce les droits qui doivent être respectés pour que les enfants puissent développer tout leur potentiel, être à l'abri de la faim et du besoin, et être protégés de la négligence et des mauvais traitements.

Face à la détresse de ces familles, des enseignants, des parents d'élèves se sont constitués en collectif : « le collectif Pas d'enfant à la rue ». En Région Centre val de Loire il en existe deux : un en Indre-et-Loire et un autre dans le Loir-et-Cher.

Les bénévoles donnent de leur temps tous les jours, ils passent des nuits avec les familles dans les écoles, ils organisent des cagnottes pour financer des nuits d'hôtel.

Le Conseil régional Centre-Val de Loire, réuni en séance plénière le 7 novembre 2024 à Orléans :

- Interpelle la préfète de région et les départements, compétents pour les enfants de moins de 3 ans et les mineurs non accompagnés, pour une politique organisée et concertée facilitant une vision à plus long terme qui permettrait d'éviter de trop longues et trop nombreuses situations de détresse avec la compensation de l'Etat.
- Interroge la préfète de région pour trouver des solutions de logement pérennes.

Vœu adopté à l'unanimité des votants.

Abstention du groupe Rassemblement National et Alliés